

RCS : AUBENAS Code greffe : 0702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AUBENAS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

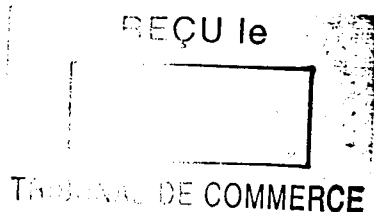
Numéro de gestion : 2018 B 00736 Numéro SIREN : 520 046 822 Nom ou dénomination : AEP

Ce dépôt a été enregistré le 03/07/2023 sous le numéro de dépôt 3308

SARL AEP

Siège social : 260 rue d'Authijol 07120 ST ALBAN AURIOLLES

SARL au capital de 5 000 euros – Siret 520046822 00022 – APE 4321A



Affectation du résultat de l'exercice 2022

an/le caru

27/06/2023

Proposition d'affectation du résultat soumise à l'associé unique le 3 juin 2023

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 4 570,93 € au compte :

- Autres réserves 2 077,75
- report à nouveau 2 493,18

– Décision d'affectation du résultat :

La proposition d'affectation du résultat, telle que reproduite ci-dessus a été adoptée par l'associé unique.

Fait à St Alban Auriolles, le 3 juin 2023

Le Gérant

Joël PICORE

A handwritten signature of Joël Picore.

authijol car/an
le 22/01/2023


AEP 260 rue d'Authijol 07120 ST ALBAN AURIOLLES SIRET 52004682200026 - APE 4321A
--

COMPTES ANNUELS
au
31 décembre 2022

AEP 260 rue d'Authijol 07120 ST ALBAN AURIOLLES Téléphone : - Télécopie :

SOMMAIRE

COMPTES ANNUELS

Bilan

Résultat

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Immobilisations et amortissements

Charges à payer et produits à recevoir

Faits caractéristiques de l'exercice

DÉTAIL DES COMPTES

LIASSE FISCALE

COMPTES ANNUELS

BILAN

RÉSULTAT

AEP - ST ALBAN AURIOLLES

Téléphone : - Télécopie :

BILAN

AEP : 31 décembre 2022

ACTIF (EUR)	VALEURS BRUTES	AMORT- et PROVISIONS	VALEURS NETTES	EXERCICE N-1
ACTIF IMMOBILISÉ				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Fonds commercial</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	1800	1800		580
<i>Immobilisations corporelles</i>	13597	4984	8614	79
<i>Immobilisations financières</i>	121		121	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)	15518	6784	8734	659
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
<i>Matières premières, approvisionnements, en cours</i>	8783		8783	6833
<i>Marchandises</i>				
<i>Avances & acomptes versés sur commande</i>				
<i>Créances</i>				
<i>Clients et comptes rattachés</i>	15740		15740	22372
<i>Autres créances</i>				188
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Disponibilités</i>	6656		6656	5574
<i>Charges constatées d'avance</i>	1244		1244	1123
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	32423		32423	36090
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	47941	6784	41157	36749
PASSIF (EUR)			EXERCICE N	EXERCICE N-1
CAPITAUX PROPRES				
<i>Capital social ou individuel</i>			5000	5000
<i>Ecart de réévaluation</i>				
<i>Réserve légale</i>			500	500
<i>Réserve réglementée (dont réserve spéciale des plus values à long terme)</i>				
<i>Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres d'art originales)</i>			2078	2078
<i>Report à nouveau</i>			3155	
<i>Résultat de l'exercice</i>			-4571	3155
<i>Provisions réglementées</i>				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)			6162	10733
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)				
DETTES				
<i>Emprunts et dettes assimilées</i>			8634	
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>			500	
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>			537	4997
<i>Autres dettes (dont comptes courants d'associés)</i>		5705	25324	21019
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES et PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE (III)			34995	26016
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)			41157	36749

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

AEP: Période du 1 janvier 2022 au 31 décembre 2022

Rubriques	Exercice N	EUR	
		Exercice N-1	Ecart N/N-1
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services	57213	91421	-34208 -37%
Chiffres d'affaires nets	57213	91421	-34208 -37%
Production stockée	4416		4416
Production immobilisée			
Subvention d'exploitation			
Autres produits	7	1	6 600%
PRODUITS D'EXPLOITATION	61636	91422	-29786 -33%
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stock (marchandises)			
Achat de matières premières et autres approvisionnements	15416	26944	-11528 -43%
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	2466	-3330	5796 174%
Autres achats et charges externes (3)	19984	35199	-15215 -43%
Impôts, taxes et versements assimilés	2813	2902	-89 -3%
Rémunérations du personnel	18808	19129	-321 -2%
Charges sociales	5657	6224	-567 -9%
Dotations aux amortissements	1046	1199	-153 -13%
Dotations aux provisions			
Autres charges	7		7
CHARGES D'EXPLOITATION	66196	88267	-22071 -25%
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-4560	3155	-7716 -245%
Produits financiers			
Produits exceptionnels			
Charges financières	11		11
Charges exceptionnelles			
Impôts sur les bénéfices			
2 - RÉSULTAT COMPTABLE	-4571	3155	-7726 -245%

ANNEXE

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

CHARGES À PAYER ET PRODUITS À RECEVOIR

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

AEP - ST ALBAN AURIOLLES

Téléphone : - Télécopie :

RÈGLES ET MÉTHODES

1. Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31 décembre 2022 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, la loi n° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction de remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et/ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Construction	20 à 30 ans
Agencement, aménagement, installation technique	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriel	3 à 10 ans
Matériel de bureau et mobilier	10 ans
Matériel informatique	3 ans

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

RÈGLES ET MÉTHODES (SUITE)

3. Frais d'établissement

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement ont été inscrits à l'actif en frais d'établissement.

4. Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

6. Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

7. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion. Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

IMMOBILISATIONS et AMORTISSEMENTS

AEP 1 janvier 2022 au 31 décembre 2022

IMMOBILISATIONS (EUR)	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale
					Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
<i>Fonds commercial</i>					
<i>Autres postes d'immobilisations incorporelles</i>	1800			1800	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1800			1800	
<i>Terrains</i>					
<i>Constructions</i>					
<i>Installations techniques, matériel et outillage industriel</i>	4597			4597	
<i>Installations générales, agencements, aménagements divers</i>					
<i>Matériel de transport</i>		9000		9000	
<i>Autres immobilisations corporelles</i>					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4597	9000		13597	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		121		121	
TOTAL GÉNÉRAL	6397	9121		15518	

AMORTISSEMENTS (EUR)	Au début de l'ex.	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'ex.
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1220	580		1800
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériel et outillage industriel</i>	4518	79		4597
<i>Installations générales, agencements, aménagements divers</i>				
<i>Matériel de transport</i>		386		386
<i>Autres immobilisations corporelles</i>				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4518	465		4983
TOTAL GÉNÉRAL	5738	1045		6783

CHARGES À PAYER ET PRODUITS À RECEVOIR

AEP 1 janvier 2022 au 31 décembre 2022

EUR

CHARGES À PAYER	Montants
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>	
<i>Autres emprunts obligataires</i>	
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>	8634
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	537
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	19619
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>	
<i>Autres dettes</i>	6205
TOTAL CHARGES À PAYER	34995

PRODUITS À RECEVOIR	Montants
<i>Créances rattachées à des participations</i>	
<i>Autres immobilisations financières</i>	
<i>Créances clients et comptes rattachés</i>	
<i>Autres créances</i>	
<i>Disponibilités</i>	
TOTAL PRODUITS À RECEVOIR	

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Néant

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Néant

Autres éléments significatifs

Néant

DÉTAIL DES COMPTES

AEP

260 rue d'Authijol
07120 ST ALBAN AURIOLLES

SIRET 52004682200026 - APE 4321A

1 janvier 2022 - 31 décembre 2022

AEP - ST ALBAN AURIOLLES

Téléphone : - Télécopie :

DÉTAIL DES COMPTES : BILAN - ACTIF

AEP - 07120 ST ALBAN AURIOLLES

Fin exercice N : 31/12/2022

SIRET 52004682200026

Fin exercice N-1 : 31/12/2021

RUBRIQUES FISCALES	%B	Ex N	%B	Ex N-1	Ecart N/N-1	%
014 Autres immobilisations incorporelles	4,4	1 800	4,9	1 800		
205000 Concessions & droits similaires, brevet, licences, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	4,4	1 800	4,9	1 800		
016 Am/Prov sur Autres immobilisations incorporelles	4,4	1 800	3,3	1 220	580	47,6
280500 Amort Concessions & droits similaires, brevets, logiciels...	4,4	1 800	3,3	1 220	580	47,6
028 Immobilisations corporelles	33,0	13 597	12,5	4 597	9 000	195,8
215500 Outillage industriel	11,2	4 597	12,5	4 597		
218200 Matériel de Transport	21,9	9 000			9 000	0,0
030 Am/Prov sur Immobilisations corporelles	12,1	4 984	12,3	4 518	465	10,3
281500 Amort. Matériel et outillage	11,2	4 597	12,3	4 518	79	1,8
281820 Amort. Matériel de Transport	0,9	386			386	0,0
040 Immobilisations financières	0,3	121			121	0,0
271000 Titres Immobilisés autre que les titres immobilisés	0,1	31			31	0,0
275000 Dépôts et cautionnements versés	0,2	90			90	0,0
050 Matières premières, appros, en cours de production	21,3	8 783	18,6	6 833	1 950	28,5
310000 Stock Matières prem et fournit	10,6	4 367	18,6	6 833	-2 466	-36,1
345000 Prestations de services en cours	10,7	4 416			4 416	0,0
068 Créances : Clients et comptes rattachés	38,2	15 740	60,9	22 372	-6 632	-29,6
411003 CLIENTS - TVA 10%	1,6	653			653	0,0
411011 CITADIS SA			1,6	590	-590	-100,0
411700 CITADIS -RETENUES DE GARANTIE TVA 10%	4,8	1 973			1 973	0,0
416000 Clients douteux	15,9	6 530	17,8	6 530		
418000 Clients - Produits non encore fact.	16,0	6 584	41,5	15 252	-8 668	-56,8
072 Autres créances			0,5	188	-188	-100,0
445510 TVA à décaisser			0,5	188	-188	-100,0
084 Disponibilités	16,2	6 656	15,2	5 574	1 082	19,4
512100 Banque Populaire	16,2	6 656	15,2	5 574	1 082	19,4
092 Charges constatées d'avance	3,0	1 244	3,1	1 123	122	10,8
486000 Charges constatées d'avance	3,0	1 244	3,1	1 123	122	10,8

DÉTAIL DES COMPTES : BILAN - PASSIF

AEP - 07120 ST ALBAN AURIOLLES

Fin exercice N : 31/12/2022

SIRET 52004682200026

Fin exercice N-1 : 31/12/2021

RUBRIQUES FISCALES	%B	Ex N	%B	Ex N-1	Ecart N/N-1	%
120 Capital social ou individuel	12,1	5 000	13,6	5 000		
101300 Capital souscrit-appelé, versé	12,1	5 000	13,6	5 000		
126 Réserve légale	1,2	500	1,4	500		
106100 Réserve légale	1,2	500	1,4	500		
132 Autres réserves	5,0	2 078	5,7	2 078		
106800 Autres réserves	5,0	2 078	5,7	2 078		
134 Report à nouveau	7,7	3 155			3 155	0,0
110000 Report à nouveau (solde créditeur)	7,7	3 155			3 155	0,0
136 Résultat de l'exercice	-11,1	-4 571	8,6	3 155	-7 726	-1,4
156 Emprunts et dettes assimilées	21,0	8 634			8 634	0,0
164000 Emprunts N°08812027. 9 000€	15,6	6 421			6 421	0,0
164100 Emprunt à - 1 an	5,4	2 213			2 213	0,0
164 Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1,2	500			500	0,0
419100 Clients-Avances et acomptes reçues	1,2	500			500	0,0
166 Fournisseurs et comptes rattachés	1,3	537	13,6	4 997	-4 460	-89,2
401003 D.E.R.D.	1,2	501	1,8	653	-152	-23,3
401015 PPG DISTRIBUTION	0,0	18			18	0,0
401016 CORBIER MATERIAUX			3,9	1 422	-1 422	-100,0
401028 UNION MATERIAUX			6,5	2 371	-2 371	-100,0
401031 SFR	0,0	18			18	0,0
408000 Fournisseurs - Fact. non parvenues			1,5	550	-550	-100,0
172 Autres dettes	61,5	25 324	57,2	21 019	4 305	20,5
431100 URSSAF RHONE ALPES	9,6	3 945	0,8	296	3 649	*13,3
437300 PRO BTP			0,2	64	-64	-100,0
437700 CIBTP			0,6	226	-226	-100,0
438600 Charges sociales -charges à payer	32,3	13 313	36,2	13 313		
445510 TVA à décaisser	2,4	976			976	0,0
445714 TVA collectée 10,00%	1,9	787	1,9	693	94	13,6
445870 TVA S/ C.A. S/ FAE, AAE	1,5	599	4,0	1 487	-888	-59,7
455101 C/C PICORE Joël	13,9	5 705	13,4	4 941	764	15,5

DÉTAIL DES COMPTES : RÉSULTAT

AEP - 07120 ST ALBAN AURIOLLES

Fin exercice N : 31/12/2022

SIRET 52004682200026

Fin exercice N-1 : 31/12/2021

RUBRIQUES FISCALES		%CA	Ex N	%CA	Ex N-1	Ecart N/N-1		%
218	Services vendus	100,0	57 213	100,0	91 421	-34 208		-37,4
706004	Prestations services 10%	78,9	45 128	80,0	73 127	-27 999		-38,3
706005	Prestations Services 20%	21,1	12 085	20,0	18 294	-6 209		-33,9
222	Production stockée	7,7	4 416			4 416		0,0
713450	Variation de prestations de services en cours	7,7	4 416			4 416		0,0
230	Autres produits	0,0	7	0,0	1	5		*5,1
758000	Produits divrs de gestion courante	0,0	7	0,0	1	5		*5,1
238	Achat de matières premières et autres approv.	26,9	15 416	29,5	26 944	-11 528		-42,8
601000	Achats stockés - Matières premières	26,9	15 386	29,4	26 863	-11 476		-42,7
602210	Combustibles			0,0	32	-32		-100,0
608500	Frais accessoires incorp s achats	0,1	29	0,1	49	-20		-40,5
240	Variation de stock (matières premières et autres appros)	4,3	2 466	-3,6	-3 330	5 796		174,0
603100	Variation des stocks de mat. prem.	4,3	2 466	-3,6	-3 330	5 796		174,0
242	Autres charges externes	34,9	19 984	38,5	35 199	-15 215		-43,2
604000	Achats d'études et prestations de services	0,2	94			94		0,0
604100	Travaux Exo TVA	6,7	3 814	10,6	9 683	-5 869		-60,6
606100	Fournitures non stockables (eau, énergie...)	0,0	23			23		0,0
606130	Carburant	3,1	1 764	0,1	53	1 711		*33,3
606300	Fournitures d'entretien & peti équipement	2,3	1 308	1,9	1 754	-446		-25,4
606400	Fournitures administratives	0,2	96	0,1	106	-10		-9,8
611000	Sous-traitance générale			0,6	550	-550		-100,0
611100	SOUS TRAITANCE- A-E	2,3	1 305	12,3	11 250	-9 945		-88,4
613500	Locations mobilières	1,7	979	1,5	1 409	-430		-30,5
616000	Primes d'assurance	2,5	1 434	1,4	1 304	130		10,0
621100	Personnel intérimaire	2,3	1 330	2,7	2 449	-1 119		-45,7
622700	Frais d'actes et de contentieux	0,1	43	0,1	106	-63		-59,4
623100	Annonces et insertions	0,1	60			60		0,0
623400	Cadeaux à la clientèle			0,5	465	-465		-100,0
625100	Voyages et déplacements	6,5	3 722	1,9	1 767	1 956		110,7
625700	Missions & Réceptions	5,1	2 938	3,7	3 372	-434		-12,9
626100	Frais postaux & de télécom.	0,7	399	0,5	473	-74		-15,6
627000	Services bancaires et assimilés	1,1	636	0,5	458	179		39,0
628000	Divers	0,1	38			38		0,0
244	Impôts, taxes et versements assimilés	4,9	2 813	3,2	2 902	-89		-3,1
633300	Participation à la formation professionnelle continue	0,2	128	0,1	103	25		24,3
635120	C.F.E.	0,8	474	0,5	483	-9		-1,9
635400	Droits enregistrement et de timbre	0,3	171			171		0,0
637300	CSG Déductible	2,5	1 430	1,9	1 743	-313		-18,0
637301	CSG Non Déductible	1,1	610	0,6	573	37		6,5
250	Rémunérations du personnel	32,9	18 808	20,9	19 129	-321		-1,7
641100	Salaire de base	4,9	2 808	1,2	1 129	1 679		148,8
644000	Rémunération du travail exploitant	28,0	16 000	19,7	18 000	-2 000		-11,1
252	Charges sociales	9,9	5 657	6,8	6 224	-568		-9,1
645100	Sécurité sociale	0,9	506	0,1	120	386		*4,2
645300	Prévoyance 1	0,3	171	0,0	4	167		*45,2
646000	Cotisations soc. pers. exploitant	7,7	4 415	6,4	5 874	-1 459		-24,8
647700	Caisse de congés	1,0	562	0,2	226	336		148,8
647800	Organisme professionnel	0,0	4	0,0	1	2		150,0

DÉTAIL DES COMPTES : RÉSULTAT

AEP - 07120 ST ALBAN AURIOLLES

Fin exercice N : 31/12/2022

SIRET 52004682200026

Fin exercice N-1 : 31/12/2021

RUBRIQUES FISCALES	%CA	Ex N	%CA	Ex N-1	Ecart N/N-1		%
254 Dotations aux amortissements	1,8	1 046	1,3	1 199	-153		-12,8
681100 Dot aux amort immo corpo et incorpo	1,8	1 046	1,3	1 199	-153		-12,8
262 Autres charges	0,0	7	0,0		7		*31,3
658000 Charges diverses gestion courante	0,0	7	0,0		7		*31,3
294 Charges financières	0,0	11			11		0,0
661600 Intérêts Bancaires & s/ opérat de financ...	0,0	11			11		0,0

Formulaire obligatoire (art. 223 du Code Général des Impôts)				IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS		N° 2065 2022	
Exercice ouvert le		01012022		et clos le		31122022	
Déclaration soumise pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime simplifié d'imposition ☒			
SI PME Innovantes, cocher la case ci-contre				Régime réel normal ☐			
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐							
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE							
Désignation de la société :				Adresse du siège social :			
AEP 260 RUE D'AUTHIJOL 07120 ST ALBAN AURIOLLES							
SIRET		52004682200026					
Adresse du principal établissement :				Ancienne adresse en cas de changement :			
260 RUE D'AUTHIJOL 07120 ST ALBAN AURIOLLES							
REGIME FISCAL DES GROUPES							
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)							
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante							
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :							
				SIRET			
B ACTIVITE							
Activités exercées		TRAVAUX D'INSTALLATION ELECTRIQUE			Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐		
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)							
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal				Déficit	
		Bénéfice imposable à 15%				3 961	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10 %							
2 Plus-values							
PV à long terme imposables à 15%							
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches							
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐		Jeunes entreprises innovantes ☐		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies ☐		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies ☐		Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A ☐		Autres dispositifs ☐	
Société d'investissement immobilier cotée ☐		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐							
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)							
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt ☐							
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité. ☐							
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice du formulaire n°2065)							
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%							
F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065)							
1. Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258 (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre : ☐							
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258, indiquer le nom, adresse et n° d'identification fiscale de l'entité désignée : N°							
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258 par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre : ☐							
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et n° d'identification fiscale de la société tête de groupe : N°							
G SI L'ENTREPRISE UTILISE UNE COMPTABILITÉ INFORMATISÉE, COCHEZ LA CASE ☐							
Dans ce cas, nom du logiciel utilisé							
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez les informations pour télédéclarer et les notices des liasses fiscales sur www.impots.gouv.fr							
Noms, adresses et téléphones :							
Du professionnel de l'expertise comptable :							
Du conseil :							
Du CGA ou du viseur conventionné :							
N° d'agrément du CGA/OGMA/Viseur :							
CGA/OMGA ☐		Viseur conventionné ☐		Identité du déclarant :			
				Date: 30042023 Lieu: ST ALBAN AURIOLLES			
				Qualité et nom du signataire: M PICORE JOEL, GERANT			
				Signature:			
ECF ☐		Prestataire					

H	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS
</	

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾					c	
Montants des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montants des revenus répartis ⁽⁵⁾					Total (a à h)	

RÉMUNERATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

[illegible]

J	DIVERS
---	--------

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION
---	---

RÉMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 0 %, 15 % ou 19 %			
			0%	15%	19%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	2 808	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice			
		MVLT restant à reporter			

L	OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DON
---	--

	Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice	
	Nombre de reçus délivrés	

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **AEP**

Néant * ☐

Adresse de l'entreprise **260 RUE D'AUTHIJOL 07120 ST ALBAN AURIOLLES**

SIRET **5 2 0 0 4 6 8 2 2 0 0 0 2 6**

Durée de l'exercice en nombre de mois* **12**

Durée de l'exercice précédent* **12**

				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 2		Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 2 1	
		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	Net 4		
ACTIF							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial* Autres*	010	012				
		014	1 800	016	1 800		580
	Immobilisations corporelles*	028	13 597	030	4 984	8 614	79
	Immobilisations financières* (1)	040	121	042		121	
	Total I (5)	044	15 518	048	6 784	8 734	659
ACTIF CIRCULANT	STOCKS						
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	8 783	052		8 783	6 833
	Marchandises*	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068	15 740	070		15 740	22 372
		072		074			188
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	6 656	086		6 656	5 574
	Charges constatées d'avance*	092	1 244	094		1 244	1 123
	Total II	096	32 423	098	32 423	36 090	
	Total général (I + II)	110	47 941	112	6 784	41 157	36 749
PASSIF							
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120			5 000		5 000
	Écarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126			500		500
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132			2 078		2 078
	Report à nouveau	134			3 155		
	Résultat de l'exercice	136			(4 571)		3 155
	Provisions réglementées	140					
		Total I	142	6 162		10 733	
	Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			8 634		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			500		
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166			537		4 997
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :... 169)	172	5 705		25 324		21 019
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176	34 995		26 016		
	Total général (I + II + III)	180	41 157		36 749		
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		6 421
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		9 121
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télétransmises.



Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		AEP		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant * ☐		
A — RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		3 1 1 2 2 0 2 2		3 1 1 2 2 0 2 1				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			209		210						
	Production vendue {	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214						
		services*		217		218	57 213		91 421			
		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	4 416					
	Production stockée*					224						
	Production immobilisée*					226						
	Subventions d'exploitation reçues					230	7		1			
Autres produits						232	61 636		91 422			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)												
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234						
	Variation de stock (marchandises)*					236						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238	15 416		26 944			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*					240	2 466		(3 330)			
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : — mobilier : — immobilier :)				242	19 984		35 199			
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE* 243)				244	2 813		2 902			
	Rémunérations du personnel*					250	18 808		19 129			
	Charges sociales					252	5 657		6 224			
	Dotations aux amortissements*					254	1 046		1 199			
	Dotations aux provisions					256						
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259			262	7		0			
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260									
	Total des charges d'exploitation (II)						264	66 196		88 267		
1 — RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	(4 560)		3 155			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)					280						
	Produits exceptionnels (IV)					290						
	Charges financières (V)					294	11					
	Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300						
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348									
	Impôts sur les bénéfices* (VII)					306						
2 — BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)						310	(4 571)		3 155			
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2				312		314	4 571			
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318						
	Provisions non déductibles*					322						
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324	610					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248							
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			Part de loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D)	249							
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999						
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997					
DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (art. 44 octies A)	987	Basins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		342				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989								
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138	Basins urbains à dynamiser BUD (art. 44 sexdecies)	992						
	ZFANG (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993						
	Dont divers	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	655	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	643	Créance report en arrière du déficit	346		350			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	647	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990					
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649					
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						352		354	3 961		
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprises I.S. seulement)					356					
		Déficits antérieurs reportables : *	8 257		dont imputés sur le résultat :				360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						370		372	3 961			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033 (Notice BIC RS).

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

DIVERS À RÉINTÉGRER (détail de la rubrique 330 sur 2033-B)

[illegible]

DIVERS À DÉDUIRE (détail de la rubrique 350 sur 2033-B)

[illegible]

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C
2022Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : AEP

Néant * ☐

I		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410	1 800	412		414		416	1 800		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	4 597	442		444		446	4 597		
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462	9 000	464		466	9 000		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480		482	121	484		486	121		
TOTAL		490	6 397	492	9 121	494		496	15 518		

II		AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500	1 220	502	580	504		506	1 800	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	4 518	532	79	534		536	4 597	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552	386	554		556	386	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570	5 738	572	1 046	574		576	6 784	

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *										
	Amortissements *										
	Valeur résiduelle										
	Prix de cession *										
	Plus ou moins-values										
	Court terme *										
	Long terme										
	19 % (6)										
	15 % ou 12,8 % (7)										
	0 % (8)										
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL		578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : AEP

Néant * ☐

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées*	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	8 257
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	8 257
Déficits de l'exercice	860	3 961
Total des déficits restant à reporter	870	12 218

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	325		381	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380	4 415
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	7 818
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	4 259
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° SIREN) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télétransmises.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2022

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant * ☐

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET

5 2 0 0 4 6 8 2 2 0 0 0 2 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

AEP

ADRESSE (voie)

260 RUE D'AUTHIJOL

CODE POSTAL

07120

VILLE

ST ALBAN AURIOLLES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	0
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique PICORE Prénom(s) JOEL

Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 100

Naissance : Date 02/06/1969 N° Département 84 Commune AVIGNON Pays FRANCE

Adresse : N° 1 Voie CHEM MAS ALZON DOMAINE TIERRA NOSTRA

Code Postal 07150 Commune VAGNAS Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télétransmises.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2022

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1

(1)

Néant * ☐

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET

5 2 0 0 4 6 8 2 2 0 0 0 2 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

AEP

ADRESSE (voie)

260 RUE D'AUTHIJOL

CODE POSTAL

07120

VILLE

ST ALBAN AURIOLLES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

0

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télétransmises.

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Dénomination : AEP
N° SIRET : 52004682200026

Exercice clos le 31/12/2022

[illegible]